



Babilou

Votre Guide Parent

Année 2023 – 2024



AXA

) Avant-propos



Grâce à votre entreprise, vous avez la possibilité de bénéficier d'une place en crèche au sein du réseau Babilou et partenaires.

Babilou, qui sommes-nous ?

L'accueil est notre cœur de métier. En tant que gestionnaire de crèches, nous assurons une mission de service pour les familles en leur proposant un mode d'accueil de qualité, fiable et accessible à tous.

Babilou est aussi le premier acteur de la petite enfance à devenir Entreprise à Mission et à se doter d'une raison d'être : « **Construire un monde meilleur par l'éducation et l'attention portée à chaque enfant** ».

Avec un réseau de près de 3 000 crèches Babilou et partenaires réparties sur tout le territoire français, et accueillant des milliers de familles chaque jour, nous proposons une offre de places en crèche unique en France apportant des réponses concrètes à tous les parents en recherche d'un lieu d'accueil pour leur enfant.

Toutes nos structures, Babilou et crèches partenaires, s'engagent à respecter un accueil de qualité pour chaque parent et chaque enfant accueilli.

Dans nos établissements, nous avons à cœur de proposer un accueil attentionné et chaleureux. Grâce aux talents de nos professionnels, nous créons un environnement ludique, sécurisé et apprenant où chaque enfant peut entrer en mouvement, exprimer librement sa personnalité, sa créativité et sa curiosité.

Nous encourageons le plaisir d'apprendre et de grandir de chaque enfant.

Chez Babilou, nous souhaitons aussi sensibiliser les enfants à l'importance et aux enjeux d'un monde plus durable dès aujourd'hui parce qu'ils sont les créateurs du monde de demain.

) Sommaire

Votre place en crèche Babilou.....	3
Critères et demande.....	6
Les étapes de votre demande	7
Vous avez obtenu une place en crèche.....	11
Des contenus pour vous accompagner.....	13
Une équipe dédiée à votre besoin.....	14



) Votre place en crèche dans le réseau Babilou & crèches partenaires

Faites votre demande de place en crèche

Le service est accessible uniquement aux salariés-parents de d'AXA FRANCE en CDI période d'essai validée dont les deux parents exercent une activité professionnelle ou aux parents exerçant seul l'éducation d'un ou plusieurs enfant.

Ce partenariat vous donne accès à un nombre de places défini dans les crèches de notre réseau Babilou & Crèches Partenaires, soit près de **3 000 structures** partout en France. Il y en a forcément une près de chez vous !

Les crèches partenaires sont sélectionnées par les experts Babilou, et répondent aux mêmes exigences de qualité que les crèches de notre groupe. La qualité d'accueil est la même.

Choisissez la localisation idéale pour vous à l'aide de notre outil de géolocalisation :



Proche de
votre domicile



Sur votre trajet
domicile - travail



Proche de votre
lieu de travail

Vous ne trouvez pas de crèche disponible ?

N'hésitez pas à vous préinscrire tout de même, nos équipes étudieront d'autres possibilités.



Vous pouvez effectuer votre demande de place en crèche du 01/02 au 28/02.

) Critères et demande

Votre demande de place en crèche sera analysée en fonction de critères objectifs définis par **AXA FRANCE**. Ils peuvent tenir compte de :



Votre situation sociale

Revenus nets du foyer, situations de handicap ou de maladie grave, etc.



Votre situation familiale

Famille monoparentale, naissances multiples, enfant né grand prématuré, conjoint absent, famille isolée, etc.

Votre mode de garde

Rythme d'accueil et date d'entrée à la crèche souhaités, nombre d'enfants à inscrire, difficultés vécues avec un mode de garde, etc.



Le nombre de places à attribuer étant limité, le caractère éligible ne garantit en aucun cas l'attribution d'une place en crèche.



Si votre contrat avec votre entreprise prend fin, vous perdez le bénéfice de votre place en crèche. La liste exacte des critères pris en compte ne vous sera pas dévoilée afin de garantir l'égalité des chances des familles.

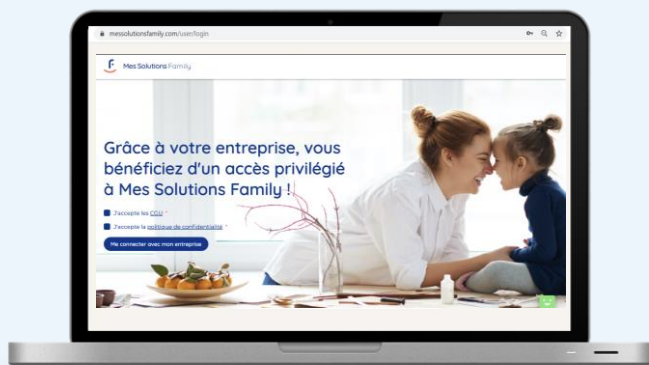
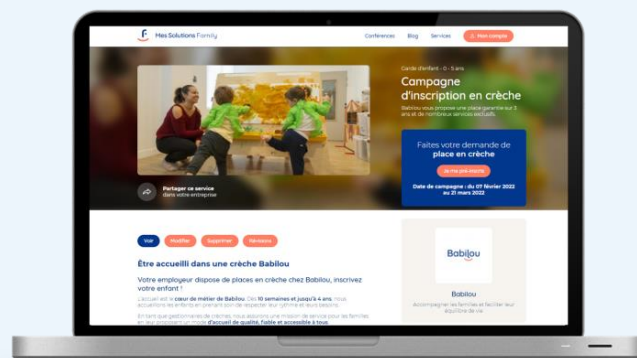


) Les étapes de votre demande

1 Renseignez le formulaire de préinscription en crèche

Vous avez jusqu'au **28/02/2023** pour effectuer votre demande sur votre plateforme parentalité Mes Solutions Family !

Connectez-vous sur Mes Solutions Family, sur la page « campagne d'inscription en crèche » pour effectuer votre demande.



Vous avez déjà un compte Mes Solutions Family ?

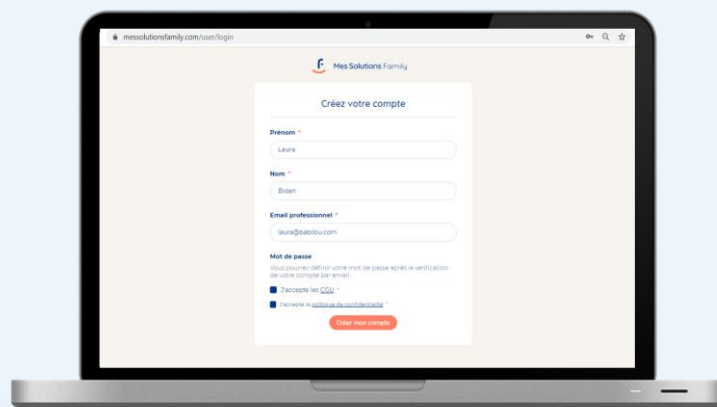
[Mes Solutions Family](#)

) Les étapes de votre demande

Vous n'avez pas encore
de compte
Mes Solutions Family ?



[Je crée mon compte](#)



Étape 1

Connectez-vous à la plateforme Mes Solutions Family, accessible depuis le lien suivant : [Mes Solutions Family](#)



Étape 2

Sur le portail de Mes Solutions Family, acceptez les conditions générales d'utilisation et la politique de confidentialité.



Étape 3

Cliquez sur « Me connecter avec mon entreprise ».



Étape 4

Vous êtes redirigé vers le portail de connexion SSO de votre société (Microsoft ou autre).

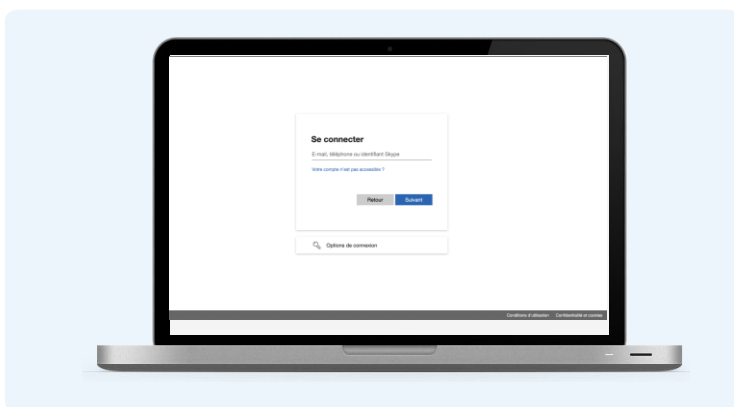


) Les étapes de votre demande



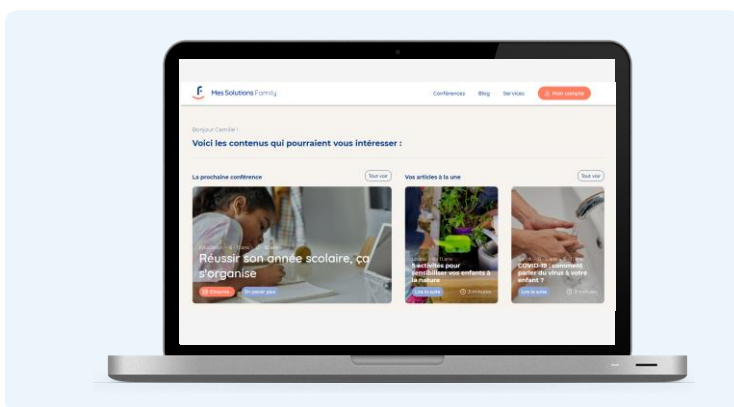
Étape 6

Connectez-vous avec vos identifiants habituels pour accéder à Mes Solutions Family.



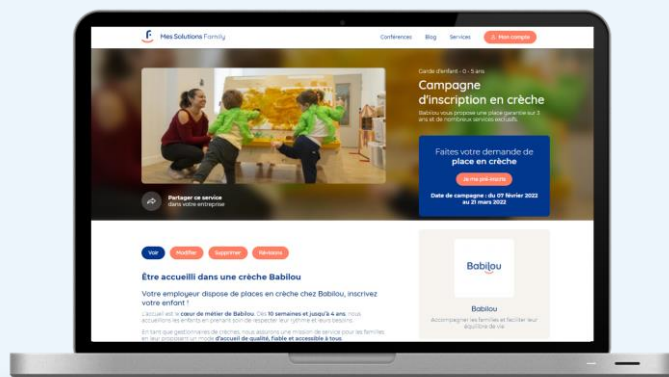
Étape 7

Une fois la connexion effectuée, vous êtes redirigé vers la page d'accueil de Mes Solutions Family.



) Les étapes de votre demande

Rendez-vous sur la page
**Campagne d'inscription
en crèche.**



Faites votre
demande sur la
page

[Campagne
d'inscription en
crèche](#)

Cliquez
sur
le bouton

Je me
pré-inscris

Un
formulaire
d'inscription
s'ouvre

C'est le lien unique pour
que votre dossier soit
pris en compte :



Faites votre demande de
place en crèche

Je me pré-inscris

Prix identique à celui d'une crèche
municipale*

Information



Attention, le rythme d'accueil renseigné dans le questionnaire devra correspondre à celui de votre contrat d'accueil en crèche.

Tout changement, notamment une diminution du rythme d'accueil souhaité, doit être fait auprès de votre Gestionnaire Attributions Familles et sera soumis à sa validation et à celle de votre entreprise.

En effet ce changement de rythme peut éventuellement entraîner une remise en question de l'attribution de votre place.

) Les étapes de votre demande

1 Renseignez le formulaire de préinscription en crèche

Déjà réalisée

2 Sélectionnez jusqu'à cinq crèches différentes selon vos besoins

Privilégiez les critères de votre choix : à proximité de votre domicile, de votre lieu de travail ou sur votre trajet domicile-travail).

3 Votre dossier est analysé et classé en fonction des critères d'éligibilité définis au préalable

À cette étape, vous n'avez pas d'action à réaliser.

4 Vous serez informés du statut de votre demande par un Gestionnaire Attributions Familles

À la suite de la commission d'attribution, votre Gestionnaire Attributions Familles **vous recontacte** pour vous proposer une place en crèche ou bien vous confirmer que vous êtes sur liste d'attente. (Pensez à vérifier vos spams).



) Vous avez obtenu une place en crèche

Comment confirmer définitivement votre place en crèche ?

1

En renvoyant la lettre d'engagement complétée et signée, par email dans un délai de 3 jours ouvrés.

2

En renvoyant la version originale de cette lettre accompagnée d'un chèque de droit de réservation d'un montant de 400€ dans un délai de 5 jours ouvrés (**chèque détruit au moment de l'arrivée en crèche de votre enfant ou encaissé en cas de désistement**).

Et ensuite ?

La direction de votre crèche prendra contact avec vous afin de planifier votre rendez-vous d'inscription et démarrer la familiarisation de votre enfant.



Et si ma demande de place en crèche n'est pas validée ?



Nous vous recontactons pour vous informer que votre demande est placée sur **liste d'attente**.

Votre employeur met à votre disposition des avantages exclusifs sur messolutionsfamily.com, votre plateforme digitale de services et de conseils 100% parentalité. Connectez-vous pour en profiter.



Mes Solutions Family

) Découvrez Babilou For You

L'accueil en crèche sans engagement.

Si vous n'avez pas de place pérenne attribuée.

Vous recherchez une place en crèche temporaire pour votre enfant ? Vous souhaitez un accueil de quelques jours par semaine, et sans engagement de la part de votre employeur ? Notre service Babilou For You est fait pour vous !

Babilou For You, c'est quoi ?



Accueil
temporaire en crèche



Accès à 470
crèches Babilou



Accessible à
tout le monde



Coût identique
à la crèche
municipale



Disponibilité
en temps
réel

Babilou
For You

Comment ça marche ?

1

Je me rends sur
Babilou For You

2

Je recherche une
place et la préserve

3

Je suis recontacté par
un conseiller Babilou

En savoir plus

) Des contenus pour vous accompagner

Les vidéos suivantes disponibles sur le [site Internet Babilou](#) peuvent vous intéresser :

Le calcul du coût de votre place en crèche

#Explique Moi

COMBIEN ME COÛTE
MA PLACE EN **CRÈCHE ?**

Les aides disponibles

#ExpliqueMoi

QUELLES AIDES
FINANCIÈRES
POUR MA PLACE
EN **CRÈCHE ?**

La visite virtuelle
d'une crèche Babilou



Et bien d'autres à
découvrir en ligne !





Une équipe dédiée à vos besoins

Votre contact privilégié
Gestionnaire Attributions Familles

Dorra Alouane
inscription.axafrance@babilou.com

